

ECRIVAINS ECCLÉ- PRINCIPAUX CON-  
 SIASTIQUES. CI-LES.

instructions à son clergé qui ont été adoptées par le clergé de France, il a laissé un grand nombre d'autres pieux écrits, dont la partie la plus considérable a été imprimée, & remplit cinq volumes *in-folio*, nonobstant son application à tant d'autres fonctions importantes.

Antoine-Augustin, 1586.

Il parut avec éclat au concile de Trente, en qualité d'évêque de Lerida, & fut fait par la suite archevêque de Tarragone. Il se rendit très-habile dans le droit civil & canonique, l'antiquité sacrée & profane, les belles-lettres, les langues savantes, & l'histoire ecclésiastique. On a de lui quantité d'ouvrages, la plupart estimés. Le plus important est la Correction de Gratien.

Martin Azpilcueta, surnommé Navarre, du pays de sa naissance, 1586. Il étoit consulté

vain, la bulle qui condamnoit ses erreurs.

Conciles tenus à Rouen en 1581, à Reims, à Bourdeaux & à Tours en 1583, à Bourges en 1584, à Aix en 1585, & à Toulouse en 1590. Dans tous ces conciles, les évêques François ne se contentant pas de recevoir les décisions dogmatiques de Trente, en firent passer dans leurs Eglises, au moins indirectement, les regles de mœurs & de discipline, en tout ce qui n'étoit pas arbitraire, ou relatif aux droits des souverains.

Concile de Mexique en 1585, & de Lima vers le même temps. On y fit, pour les Américains convertis à la foi, un grand nombre de réglemens, tirés du concile de Trente, ou de ses principes.

Concile d'Avignon, 1594, pour réformer les mœurs & la discipline, d'une manière parfaitement